1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich

Auteurs : Chancellerie

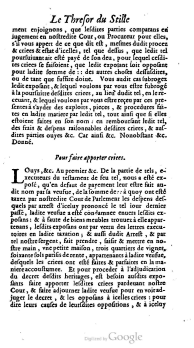

Le Thresor du Stille

ment enjoignons, que lesdites parties comparantes en jugement en ladite Cour, ou Procureur pour elles, s'il vous apert de ce que dit est, mesmes dédits procez & criées & effets d'icelles, tel que dessus, que ledit sel pourlesmes aux effet payé de son deu, pour lequel cessiõn criées fa faisoient, que ledit exposant fait opposãt pour ladite somme de : des autres choses dessusdites, ou de tant que suffire doiue. Vous audit cas baillerez ledit expositor, & iceluy voulons par vous estre subrogé à la poursuitte desdites criées, au lieu dudit sel, en le recusant, & lequel voulons par vous estre receu par ces presentes à l'ayder des exploits, pieces, & procedures faites en ladite matiere par ledit sel, tout ainsi que si elles estoient faites en son nom : en remboursant ledit sel, des frais & despens raisonnables desdites criees, & auditors partiõ ouyes &c. Car ainsi &c. Nonobstãt &c. Donné.

Pour faire apporter criees.

LOuys, &c. Au premier &c. De la partie de seb, exposant, qu'en defaut de payement leur estre fait auditoire par la vesfue, de la somme de : à quoy ont esté taxez par ladite Cour de Parlement les despens desquels par arrest d'icelay prononcé le sel leur demeure pour, ladite vesfue a esté condamnee toutes lesdites expositions : & à faute de biens meubles trouuez à elle appartenans, lesdites expositions ont par vous des lettres executoires en ladite tãxation, & aussi dudit Arrest, & par iceluy nostre sergent, fait prendre, saisir & mettre en nostre main, vne petite maison, trois quartiers de vignes, soixante sols parisis de cense, appartenances à ladite vesfue, desquels les criees ont esté faites & parfaites en la maniere accoustumee. Et pour proceder à l'adjudication du decret desdits heritages, est besoin aussiles expositans faire apporter lesdites criees pardeuant nostre Cour, & faire adjourner ladite vesfue pour en voir adjuger le decret, & les opposans à icelles criees : pour dire leurs causes de leursdites oppositions, & à iceluy

Digitized by Google

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek
LangueFrançais
SourceMünchen (De), Bayerische StaatsBibliothek, BV022623169
Format (largeur x format)8°
CouvertureParis
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00185.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.47 Mo
Dimensions : 1276 x 1979 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 19/07/2017 Dernière modification le 15/10/2024